

CONCOURS DES CLÉS D'OR

de l'Entreprise GÉNÉRALE

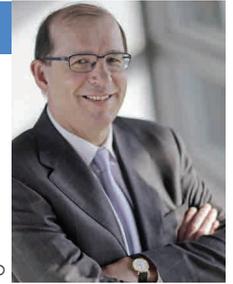
7^e édition, juin 2015



ENTREPRISES
GÉNÉRALES DE
FRANCE • BTP

LE MONITEUR
DES TRAVAUX PUBLICS ET DU BÂTIMENT

Le mot du président



Laurent **Grall**, président d'EGF.BTP



ENTREPRISES
GÉNÉRALES DE
FRANCE • BTP

Sommaire

Le concours de la Clé d'or,	3
Clé d'or,	4
Clé d'argent,	6
Clé de bronze,	7
Aquitaine,	8
Auvergne,	9
Île-de-France,	10
Languedoc-Roussillon,	11
Lorraine,	12
Midi-Pyrénées,	13
Nord-Pas de Calais,	14
Pays de Loire,	15
Picardie Champagne-Ardenne,	16
Provence Alpes Côte d'Azur,	17
Rhône-Alpes,	18
Tous les lauréats,	19

La 7^e édition du concours des Clés d'or de l'entreprise générale, créé en 2003 pour mettre à l'honneur des réalisations exemplaires, vient de se dérouler. Cette année encore, une soixantaine de candidats ont présenté des projets de très grande qualité, grands ou petits, en construction neuve ou en réhabilitation, en bâtiment ou en génie civil. Sur la base du respect de quatre critères (satisfaction du maître d'ouvrage ; création de valeur par l'ingénierie de l'entreprise générale ; association exemplaire et satisfaction de l'ensemble des intervenants ; performance en développement durable), le jury national - que je remercie chaleureusement tout comme les 13 jurys régionaux - a récompensé trois opérations illustrant parfaitement la promesse de performance globale inhérente aux entreprises générales de France, c'est-à-dire à la fois économique, sociale et sociétale, environnementale, éthique et citoyenne.

La Clé d'or a ainsi été attribuée au Centre de biologie intégrative d'Illkirch (Alsace), réalisé par Demathieu Bard. La Clé d'argent a été décernée à l'Ecole Nationale Supérieure Maritime du Havre (Normandie), livrée par Sogea Nord-Ouest. Enfin, la Clé de Bronze a été remise à ETPO pour le Gymnase Atlantis de Massy (Essonne).

La publication que vous avez entre les mains a aussi pour vocation de montrer la diversité des projets récompensés au niveau régional. Eux aussi illustrent l'excellence de ce que peuvent produire les entreprises générales, en partenariat étroit avec la maîtrise d'œuvre, leur capacité à innover, à optimiser, à apporter à leurs clients des solutions techniques et organisationnelles qui leur simplifient l'acte de construire et permettent la concrétisation de leurs projets. Toutes ces opérations témoignent effectivement de notre savoir-faire dans le montage d'opérations, la maîtrise de la conception, la qualité de réalisation,

le respect des prix et des délais. Elles montrent également à quel point le métier d'entrepreneur général a évolué : la performance demandée est de plus en plus globale, intégrant ce que j'appelle une « responsabilité citoyenne ». La prise en compte des enjeux de protection de l'environnement, de responsabilité sociale et sociétale se généralise sur nos chantiers, se traduisant dans des démarches structurées notamment pour trier et réutiliser les déchets ou réduire les consommations d'eau et d'électricité. Les performances des entreprises générales en matière de sécurité sont également remarquables, avec le zéro accident affiché dans la quasi-totalité des opérations primées et une priorité accordée aux partenaires sous-traitants locaux. En cela aussi nos entreprises générales sont exemplaires... et depuis un certain temps déjà même si ces efforts sont souvent méconnus.

Avec le Pacte social et sociétal signé en 2013, nous nous sommes engagés à aller encore plus loin dans l'association de nos partenaires sous-traitants, la lutte contre le travail illégal, le recrutement notamment des jeunes, la formation et l'insertion. Je profite donc de l'occasion pour appeler nos responsables politiques et nos maîtres d'ouvrage à prendre la mesure de nos efforts dans une conjoncture particulièrement difficile pour toutes les entreprises, qui attise une guerre des prix destructrice à terme pour la valeur ajoutée et l'emploi. Ces engagements des entreprises générales sont un atout majeur pour préserver notre rôle moteur pour le secteur de la construction et plus globalement pour l'économie française. Le concours des Clés d'or met un coup de projecteur sur quelques belles réussites. Mais ces engagements, nous veillons à les tenir au quotidien et sur tous nos chantiers.



Remise de Clés d'or aux lauréats nationaux le 3 juin, lors de la convention nationale des EGF

Le syndicat EGF.BTP a organisé son 7^e concours des Clés d'or de l'entreprise générale, manifestation qui se tient tous les deux ans d'abord en régions puis au niveau national.

Cette année, treize régions y ont participé avec une soixantaine de dossiers candidats

jugés par des personnalités indépendantes du secteur de la construction (maîtres d'ouvrages, maîtres d'œuvre, entrepreneurs). Toutes les opérations primées témoignent, chacune à leur manière, de la performance des entreprises générales en matière de montage d'opérations, de qualité de réalisation, de respect des délais et de sécurité des chantiers, tant dans le neuf que dans la rénovation.

Ce concours est donc une parfaite illustration de la définition de l'entreprise générale que donne la Fédération de l'industrie européenne de la construction (FIEC), à savoir une « Entreprise dotée d'un savoir-faire dans une des spécialités de la construction qui prend la responsabilité de livrer un ouvrage clé en main, toutes techniques confondues, et pour un budget et dans un délai déterminés ».

À savoir

4 CRITÈRES DE JUGEMENT

Dans chaque région comme au niveau national, le jury analyse et évalue les dossiers au regard de quatre critères :

- la satisfaction du maître d'ouvrage
- la création de valeur par l'ingénierie de l'entreprise générale
- l'association exemplaire et la satisfaction des partenaires sous-traitants, de la maîtrise d'œuvre et des autres intervenants
- la réalisation des objectifs de performance en développement durable, dont la protection de l'environnement et la sécurité.

Le jury national des Clés d'or était composé de (de gauche à droite) : **Guy Bernfeld**, directeur général délégué du Crédit Agricole immobilier • **Michel Dalloni**, directeur des rédactions du Groupe Moniteur • **Karine Leverger**, déléguée générale de Syntec Ingénierie • **Franck Cotton**, vice-président de la FFB • **Michel Gostoli**, président d'EGF.BTP • **Philippe Bourges**, ingénieur conseil de la CNAMTS • **Catherine Jacquot**, présidente du Conseil national de l'Ordre des Architectes • **Daniel Biard**, vice-président de la Fédération nationale des Entreprises sociales pour l'habitat et président du comité exécutif du groupe Polylogis • **Serge Contat**, directeur général de la RIVP.



© IFC

© Bruno Levy

CLÉ D'OR

Le centre de biologie intégrative

ILLKIRCH



AGENCE ALSACE

Alsace

FICHE TECHNIQUE

Maître d'ouvrage : Région Alsace

Maître d'ouvrage délégué : SERS

Maître d'œuvre :

Celnikier & Grabli Architectes

Principaux sous-traitants :

Missenard, Sovec, Chamlet

Montant des travaux : 9 241 142 € HT

Le Centre de Biologie Intégrative (CBI) se situe entre l'IGBMC et la clinique de la souris à Illkirch. Ces bâtiments sont intégrés dans le CBI pour en faire son principal axe de circulation.

La modularité des 190 pièces du CBI s'est imposée comme un enjeu majeur de conception, de même que la qualité de construction de cet édifice destiné à accueillir des microscopes très sensibles.

Demathieu Bard a mené les travaux dans un environnement très contraint sur trois plans : la maîtrise du champ électromagnétique du bâtiment pour garantir un fonctionnement optimum des microscopes ; la synthèse des fluides, très nombreux en raison des traitements d'air différents selon la destination des laboratoires, réalisée avec une maquette numérique ; et enfin un système de CVC évitant toute vibration et stabilisant la température des pièces.



Tous droits réservés

Ce qu'ils en disent

Les architectes, Jacob Celnikier et Pascal Grabli

« Sans l'implication de Demathieu Bard Construction, le fait que le bâtiment soit scientifiquement opérationnel aujourd'hui n'aurait probablement pas abouti dans la sérénité. Nous avons rencontré des hommes et des femmes remarquables de professionnalisme mais aussi de capacité d'écoute.

La direction de chantier a été exemplaire, tous ont joué le jeu de cette aventure dans laquelle le savoir-faire spécifique nécessaire



pour une construction si singulière a augmenté à mesure que les étages montaient. L'exemple le plus flagrant, même s'il ne se voit pas, est la maîtrise des champs électromagnétiques sans laquelle les microscopes n'auraient pas pu atteindre leur niveau de précision optimale. D'ailleurs, à peine un an après la mise en service du CBI, les équipes scientifiques ont déjà publié des résultats qui illustrent que l'outil scientifique fonctionne parfaitement. »

Le maître d'ouvrage, Bernard Teutsch, chef de projets, région Alsace

« D'une durée de 15 mois, les travaux du CBI se sont achevés en juillet 2013. L'ouvrage a été d'une complexité technique non courante en raison des contraintes particulières du site telles que les champs électromagnétiques et les aspects vibratoires et acoustiques. La réalisation en entreprise générale s'est avérée très judicieuse par rapport aux délais et à la technicité du projet. Demathieu Bard a effectué les travaux avec l'entière satisfaction du maître d'ouvrage et des utilisateurs, en respectant aussi le budget. »



ZOOM UN PARI COLLECTIF

L'énorme contrainte de ce projet consistait à livrer un bâtiment affichant un niveau de champs électromagnétiques si faible qu'aucun spécialiste ne voulait s'engager sur les préconisations. Ce d'autant plus que le résultat ne pouvait être mesuré qu'à la fin du chantier ! Dans ce contexte, avec des méthodologies complètement empiriques, signer un tel contrat était un pari osé. La clé pour le relever ? Les hommes : pragmatiques, à l'écoute, privilégiant le dialogue et la confiance tant du côté de l'entreprise, que de la maîtrise d'ouvrage ou de la maîtrise d'œuvre.



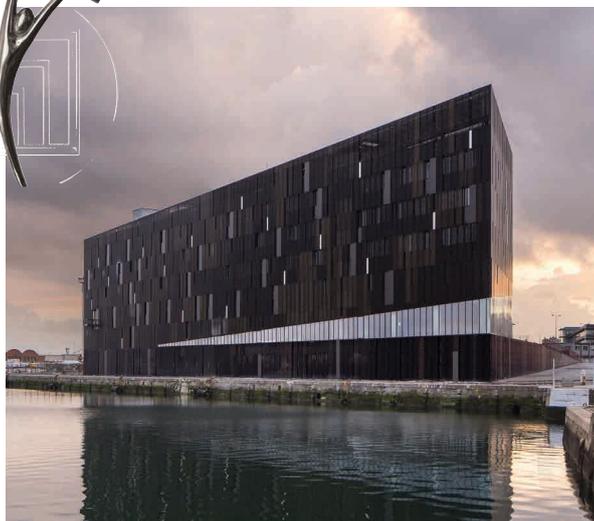
CLÉ D'ARGENT

L'école nationale supérieure maritime

LE HAVRE



Normandie



© Luc Boegly

FICHE TECHNIQUE

Maître d'ouvrage : Codah
- Communauté de l'Agglomération havraise
Architecte : AIA Associés
BET : AIA Ingénierie (fluides) et Echos (HQE)
Montant : 19 960 000 € HT

Ce qu'ils en disent

Le directeur de projets à la Codah, Steven Protois

« Le planning et le budget de réalisation ainsi que les

objectifs fixés au programme ont été respectés. L'ENSM, avec sa grande façade architecturale, son implantation sur le quai du Cameroun à la transition entre terre et eau, est un ouvrage emblématique pour le territoire. Ce bâtiment et ses équipements techniques innovants sont un modèle de performance énergétique. La conception du bâtiment puis son amélioration continue en phase d'exécution ont permis de garantir les performances énergétiques souhaitées. Le groupement et son mandataire Sogea Nord-Ouest ont su relever les exigences calendaires et techniques fixées par la Codah. »

L'architecte, Laurent Perusat

« AIA a été l'architecte du groupement de conception-réalisation de l'ENSM du Havre. Ce groupement a permis de construire ce bâtiment en dépassant les attentes et dans le respect du planning.

L'arrivée de l'école sur la presqu'île de la citadelle prend l'apparence d'une enveloppe pure et abstraite qui abrite une complexité et une richesse spatiale au service de l'éducation des futurs marins de la Marine Marchande. (...)

Véritable lieu d'échange, de rencontres, d'enrichissement mutuel, ce dispositif spatial prend naissance sur le quai, s'ouvre

à la ville sur le parvis et se déploie jusqu'au sommet de ce navire immobile grâce à « rue en escalier ». La silhouette de ce vaisseau urbain, puissante et énigmatique, contraste avec l'émerveillement, l'envoûtement et la dynamique des espaces intérieurs propices à l'acquisition du savoir et à l'autonomie des futurs marins.

Nous considérons aujourd'hui que le résultat satisfait nos ambitions. Les espaces nobles tels que le hall, le CDI et l'escalier monumental ont été réalisés avec le niveau de qualité attendu. Les locaux du Ship in school, avec leurs réseaux apparents et leur esthétique brute, sont également à la hauteur de nos attentes.

La façade avec ses 5 400 m² de résille en aluminium perforé et anodisé a donné lieu en phase préparatoire à de nombreux échanges et essais pour concevoir ce procédé industriel de fabrication et de pose qui a permis de s'approcher au plus près de l'image élaborée en phase de conception. »

LES NOMINÉS



Td.r.

Eiffage

pour le nouveau siège du bailleur social Alceane au Havre



Td.r.

Spie batignolles

pour l'hôtel d'entreprises Ecopolis pour la Métropole de Rouen



Td.r.

Quille

pour l'opération de logements (neuf et réhabilitation) à Elbeuf pour Habitat 76

Située au Havre, à la croisée de la ville et du port, l'École Nationale Supérieure Maritime s'inscrit dans une nouvelle dynamique urbaine sur la presqu'île de la Citadelle qui métamorphose les friches portuaires et mutualise l'enseignement supérieur de l'agglomération.

Le parti pris du projet a été de considérer l'école entière dans l'esprit d'un « navire-école » et de s'inspirer de la relation entre la ville et ses docks. L'ensemble du projet a été configuré de façon à faire de l'édifice lui-même un outil pédagogique dont l'organisation interne et l'autonomie sont comparables à celle d'un navire. La réussite de ce projet pour l'entreprise générale Sogea Nord-Ouest (Vinci Construction) a consisté à parvenir, dans un délai très court de 18 mois, à mettre en avant sa réactivité, sa créativité et son ingénierie par la réalisation d'un bâtiment recherchant l'autonomie énergétique, notamment par le recours aux énergies marines (pompe à chaleur sur eau de mer) et par la conception d'une façade en résille double peau.

CLÉ DE BRONZE

Le gymnase « Atlantis »

MASSY



Île-de-France

Le gymnase « Atlantis » construit par ETPO est un complexe sportif de 3 620 m² qui s'insère dans une ancienne zone industrielle en réaménagement. Il offre un contraste vif entre volume bâti et délicatesse des murs d'une façade qui est un béton laqué blanc de 200 mètres recherchant les points communs entre image et usage des gymnastes.

Malgré les fortes intempéries et les aléas sous l'ouvrage liés aux concessionnaires, l'entreprise générale a respecté le budget initial et été félicitée pour sa qualité d'exécution (23 sous-traitants). Expression de son savoir-faire de coffrage sur mesure, via la modélisation fine des méthodes et la synthèse des lots techniques en 3D, le bâtiment atteint en outre quatre cibles très performantes du profil HQE (gestion de l'énergie, entretien/maintenance, confort hygrométrique et visuel).

FICHE TECHNIQUE

Maître d'ouvrage : Ville de Massy
Maîtrise d'ouvrage déléguée : Semmassy
Architecte : Christophe Gulizzi
Montant : 6 500 000 €

Ce qu'ils en disent

Le maître d'ouvrage délégué, Willem Pauwels (Semmassy)

« Outre sa valeur d'usage, (...) le bâtiment a un rôle de repère urbain, de lieu fédérateur dans un quartier en devenir, Massy-Atlantis. La concrétisation et la maîtrise de ces ambitions ne pouvaient se faire qu'en passant par une collaboration très étroite entre les différents partenaires du projet, la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre et l'entreprise, un travail quotidien fait d'échanges et de confiance. ETPO a été une pièce essentielle du puzzle pour dompter, en toute sérénité, cette architecture «élégante et complexe», gérer les interfaces avec des corps d'état secondaires «subissant» cette complexité. »

L'architecte, Christophe Gulizzi

« Le gymnase Atlantis est un projet à façon, une sculpture taillée à la serpe, qui rassemble d'énormes prouesses techniques. Ce projet a été, pour ETPO comme pour moi, notre premier chantier en Ile de France. Je suis fils et petit-fils d'immigrés maçons. J'ai donc grandi sur les chantiers, et je me définis comme un architecte/artisan. Dès la première réunion, je sais si j'ai en face de moi une entreprise qui aime son métier, avec des hommes qui sont fiers de ce qu'ils font, ou non. Comme une évidence, nous avons pris le temps de nous parler, nous nous sommes écoutés et entendus. ETPO a pris acte de mes exigences, j'ai



pris acte de leurs contraintes. J'ai aussi beaucoup échangé avec le chef de chantier, les ouvriers, les coffreurs, bref, ceux qui ont notre projet entre les mains. Il faut que les personnes du chantier s'approprient l'ouvrage, que ce soit LEUR bâtiment. Il faut redonner la fierté de bâtir aux hommes, ce sont eux les héros des temps modernes. Certains revenaient le week-end pour montrer LEUR travail, à leur femme et leurs enfants. Je ne pense pas qu'ils fassent pareil quand ils alignent des kilomètres de banches pour des logements. ETPO m'a offert, en tant qu'entreprise générale, un véritable confort de travail me permettant de me consacrer uniquement à mon cœur de métier. Chez ETPO, j'ai apprécié au fil des mois, l'ensemble de ces valeurs humaines, qui me sont chères. »



LES NOMINÉS

Voir les nominés Île-de-France page 10

→ La Cité municipale

BORDEAUX



Aquitaine

La Cité municipale de Bordeaux est un ouvrage fonctionnel réalisé en entreprise générale par DV Construction. Il s'agit d'un partenariat public-privé comprenant financement, conception, construction, entretien et maintenance sur 20 ans pour la Ville.

Ce bâtiment de 8 étages (21 300 m² Shon), construit en 16 mois, comprend 381 bureaux, 25 salles de réunion, un amphithéâtre de 80 places, un accueil de 1 500 m², un restaurant et un parking. Il s'inscrit dans une réflexion globale sur le quartier en s'intégrant architecturalement et techniquement dans la Cité, notamment de par son porte-à-faux de 14 mètres. Bâtiment à énergie positive, l'ouvrage s'inscrit dans une démarche HQE caractérisée par le choix d'équipements et matériaux durables, le recours aux ressources naturelles et la tenue de ses objectifs de performance dès sa livraison.

Ce qu'ils en disent

Le maître d'ouvrage, Bernard Gautreau

« Je suis totalement satisfait de la manière dont DV Construction a mené ce projet. Les performances techniques extrêmement élevées pour ce bâtiment, que la ville voulait exemplaire en matière de développement durable, ont toutes été atteintes. Les délais d'études et d'exécution ont été respectés, bien que comprenant quelques prestations inusitées dans ce type de contrat comme la mise en place du mobilier et le déménagement des 900 personnes disséminées sur 14 sites dans la ville. Enfin, mais c'est une des vertus des PPP, le budget initial a été parfaitement respecté. »

L'architecte, Paul Andreu

« J'ai à plusieurs reprises évoqué et attribué à la Cité Municipale de Bordeaux la tâche complexe de créer une cohérence nouvelle, pour répondre à la complexité de vouloir réunir deux espaces contradictoires en respectant également l'un et l'autre, et de chercher pour la ville une solution à cet

endroit de conflit entre des époques qui se sont ignorées.

Mais je n'ai pas souvent eu l'occasion de parler d'une autre tâche bien aussi complexe, faite de délais, d'ouvriers, de technique et d'organisation, qui a été à la base de notre réussite. Le travail mené en parfait accord avec DV Construction m'a donné l'occasion de collaborer et profiter d'une grande ouverture d'esprit mais surtout d'un grand professionnalisme ; la conception de ce projet a été respectée grâce aux dialogues, à la compétence et aux choix intelligents que l'entreprise DV m'a accordés. Mais aussi grâce à une organisation de construction et une propreté du chantier qui m'ont toujours étonné, même après 40 ans de carrière. Dans des délais très courts et dans le respect des engagements, la réussite architecturale de ce bâtiment est premièrement la réussite de la qualité d'une démarche de construction. »



Tous droits réservés

FICHE TECHNIQUE

Société de Projet : Urbicité
 Maître d'ouvrage :
 Cirmad (filiale DV Construction)
 Architectes : Paul Andreu
 et Richez-Associés
 Montant : 46 700 000 €

LES NOMINÉS



Seg Fayat
pour BEM-Kedge, la business school de Talence



Eiffage Construction
Logements pour DomoFrance en conception-réalisation



Spie batignolles
pour les trois piscines de la Cobas



Le pôle de valorisation des déchets Vernéa

CLERMONT-FERRAND

Auvergne

Dumez Auvergne et Chantiers Modernes (Vinci Construction France) ont réalisé l'opération Vernéa en entreprise générale et mobilisé plus de 50 sociétés locales sur deux ans et demi.

Le pôle multifilière de valorisation de déchets ménagers du Valtom a été conçu pour valoriser des déchets ménagers et assimilés. Il combine fiabilité technique, modularité et respect de l'environnement autour d'une unité de valorisation biologique et d'une unité de valorisation énergétique. Il comprend une unité de tri mécanique des ordures ménagères résiduelles avec stabilisation biologique, une unité de valorisation biologique et une unité de valorisation énergétique. La production d'électricité correspond à la consommation domestique d'une ville d'environ 50 000 habitants.

FICHE TECHNIQUE

Maître d'ouvrage : Vernea (Suez environnement)

Maître d'œuvre : Sepoc/Girus

Architectes : Sextant Architecture et Architectes Associés pour l'Environnement (AA'E)

Montant : 68 500 000 €



© Ludovic Combe

Ce qu'ils en disent

Le maître d'ouvrage, Jérôme de Dompure, directeur du site Vernéa

« L'entreprise générale a respecté les délais fixés par la collectivité publique (26 mois de chantier), ce qui nécessitait une coordination précise entre les trois lots du groupe Vinci Construction France sur les interfaces. Les défis de ce chantier pour l'entreprise générale étaient : le respect du délai contractuel de 26 mois de chantier ; la qualité des ouvrages sans laquelle le service public aurait été mis en péril ; la sécurité en raison de la présence simultanée de nombreux corps d'état sur de faibles surfaces au sol et avec des hauteurs de bâtiment allant jusqu'à 40 mètres ; le respect du budget : là aussi, l'entreprise générale a respecté ses obligations, sans surcoût jusqu'à la levée des dernières réserves. »

Le savoir-faire et la gestion de la construction d'un projet industriel complexe ont permis d'arriver au succès de cette opération. Je citerai deux exemples de ce qui symbolise la création de valeur par l'ingénierie de l'entreprise générale : la coordination des différents lots pour la mise en place des gros équipements dans le bâtiment UVE ; la parfaite étanchéité du digesteur béton, nécessitant l'emploi de techniques innovantes pour obtenir les performances garanties. »

L'architecte, Frédéric Fraysse

« Avoir simultanément comme objectifs : la qualité, les délais, la sécurité, le coût et l'environnement ; c'est un véritable défi. Pour l'architecte, qualité et environnement sont essentiels ; mais pour ce projet, tous ces objectifs ont été atteints. »

Ce qui symbolise le plus la création de valeur par l'ingénierie de l'entreprise générale à mes yeux, ce sont les interfaces techniques difficiles entre les lots sont fréquentes sur ce type de projet. La réactivité et la capacité de synthèse de l'ingénierie de l'entreprise, en étroite collaboration avec les différents intervenants, permettent de franchir les obstacles et de garantir les objectifs fixés. »

LES NOMINÉS



T.d.r.

GFC Construction
pour l'hôtel de Région
à Clermont-Ferrand



T.d.r.

GCC
pour les vestiaires
du collège de Billom

LES NOMINÉS

Île-de-France

Onze dossiers ont été présentés au concours des Clés d'or en région Île-de-France, c'est un crû exceptionnel qui mérite un « arrêt sur images ». Parmi eux, le jury régional a décerné une mention spéciale à CBC pour l'opération Terralia à Pantin (Seine-Saint-Denis) et attribué la clé d'or à ETPO pour le gymnase Atlantis de Massy (Essonne). ETPO est allé jusqu'au podium national en remportant la Clé de Bronze de l'entreprise générale (voir page 7).



GTM Bâtiment
pour la reconstruction
du CNSD à Fontainebleau



Eiffage Construction IDF Habitat
pour l'ensemble immobilier
Innova Paris 18^e



SCGPM
pour le Pôle femme enfant
(95)



Eiffage Construction Equipements
pour la reconstruction de
l'ensemble d'enseignement
adapté Toulouse Lautrec
à Vauresson



Paris Ouest Construction
pour Cosy@home

ZOOM
THIERRY BARBER,
délégué régional
Île-de-France



« Cette 7^e édition du concours des Clés d'or de l'entreprise générale aura été exceptionnelle pour l'Île-de-France, tant en nombre qu'en qualité. En nombre d'abord : 11 dossiers, c'est du jamais vu dans une édition régionale depuis la création du concours en 2003, avec près de la moitié d'opérations de logements. En qualité ensuite : tous les dossiers en lice étaient de très bonne facture. Une belle manière de montrer par l'exemple la diversité et l'excellence des solutions techniques et organisationnelles apportées par les entreprises générales à leurs clients, avec les maîtres d'œuvre et partenaires sous-traitants ! »



Eiffage Construction IDF Résidentiel et fonctionnel
pour la résidence de
logements D3B à Boulogne-
Billancourt



GA
pour l'opération de bureaux
Brahm à Colombes



MENTION SPÉCIALE à CBC
pour l'opération de
logements et commerces
Terralia à Pantin



Eiffage Construction Tertiaire
pour le Campus Everwood à
Guyancourt



Verdoia (Vinci Construction)
pour les Ecosphères (77)

Le groupe scolaire Chengdu

MONTPELLIER



Languedoc-Roussillon

Premier Bâtiment Bepos de la région réalisé en conception-réalisation, le groupe scolaire Chengdu répond aux attentes de la ville tant par son fonctionnement optimal que par l'image qu'il offre aux habitants. Construit en moins de 12 mois, ce chantier est un projet exemplaire par son planning très serré, par sa maîtrise technique et par son image architecturale fidèle au projet de l'architecte. Inséré dans un nouveau quartier assez dense de Montpellier, il s'inscrit au sein de ce contexte urbain et compact par son organisation en « strates » et par le positionnement des cours de récréations réparties en fonction de ses occupants. Cette réussite est le fruit du partenariat entreprise/architecte durant la phase étude (modélisation BIM) et le fruit de nombreux échanges entre le maître d'ouvrage et le groupement.

L'AVIS DU MAÎTRE D'OUVRAGE

MOHAMED BENSAKEL - Responsable adjoint service Conduite d'opérations - Ville de Montpellier

« GFC Construction est parvenu à concevoir et construire le groupe scolaire Chengdu dans un délai record, dans le respect du budget concours, pour un produit fini de qualité. Son implication à toutes les étapes du projet a permis la réalisation de ce projet ambitieux sans défaillance. L'implication de GFC Construction ne s'est pas limitée à la construction du projet, leur participation au groupe de travail énergie de la ville et leurs interventions auprès des utilisateurs de l'école Chengdu ont été très appréciables. C'est une entreprise qui va plus loin que son rôle de simple constructeur. »

Ce qu'il en dit

L'architecte, André Ariotti

« La conception-réalisation est la garantie de la qualité architecturale d'un projet. Les études menées très en amont permettent de réduire les « risques » inhérents au chantier. Le projet est intégralement conceptualisé et pensé pour permettre une réalisation exemplaire et fidèle au concours. Le groupe scolaire Chengdu à Montpellier en est la parfaite démonstration, il est totalement conforme à « l'image du concours » et a été réalisé avec le plus grand soin par l'entreprise générale GFC Construction, mandataire du groupement. Les échanges permanents tant en phase de conception qu'en phase de chantier ont permis d'apporter les bonnes solutions technico-financières tout au long de la vie de ce chantier.

Ce travail d'équipe a permis à l'entreprise générale GFC Construction de répondre de façon parfaite à nos attentes. L'entreprise a été force de proposition pour répondre à nos demandes et pour construire ce bâtiment respectant au plus près le dessin initial. »

FICHE TECHNIQUE

Maître d'ouvrage : Ville de Montpellier
 AMO Energie : Izuba
 (mandataire), Coste Architecture
 (architecte), Betom Ingénierie
 (BET Fluides), Etamine (BET
 Environnemental)
 Montant : 6 000 000 € HT



© Julien Thomazo

LES NOMINÉS



T.d.r.

Demathieu Bard
pour le collège de Roujan



T.d.r.

Sogea
pour la piscine du Pic Saint-Loup à Saint-Mathieu-de-Trévières



T.d.r.

Bec Construction LR
pour les résidences Colucci et Jacquart à Montpellier

La centre aquatique Aqualun'

LUNÉVILLE

Lorraine

Aqualun' a été réalisé dans le cadre d'une délégation de service public sur 25 ans, entre la Communauté de communes du Lunévillois et Espacéo, filiale concessions de Spie batignolles. Les travaux de réhabilitation/extension, menés par Spie batignolles Est, ont duré 17 mois, durant lesquels l'équipement existant a été maintenu en exploitation.

L'entreprise générale a réussi à : optimiser l'exploitation et le coût de fonctionnement pour un ratio prix/m² inédit en France afin de maintenir une tarification attractive ; respecter l'intégration architecturale dans le périmètre du château ; porter un engagement RSE et une démarche HQE (alimentation des bassins par une source d'eau chaude, chaufferie biomasse, revente d'énergie, zéro accident, 7 % d'insertion, 50 % de sous-traitance locale...). Délais et budget ont été parfaitement respectés.

emblématique en conception-réalisation au jour de ses 50 ans. En inscrivant l'utilisateur au cœur de leur réflexion, dans une démarche de co-conception, Arcos architecture, Éric Muller, le BET Ethis et les équipes de Spie batignolles, ont abouti à une réponse singulière fondée sur l'exigence architecturale, la rationalisation des espaces et l'innovation des équipements, reflet des ambitions du territoire lunévillois. »

Le maître d'ouvrage, Benoit Thieblin, exploitant d'Aqualun'

« En tant que maître d'ouvrage-exploitant, Espacéo a pleinement bénéficié du savoir-faire des équipes de Spie batignolles Est, pilote du groupement de conception-construction. Espacéo a développé une offre innovante et efficace dans le secteur des centres aquatiques qui réunit au sein d'une équipe intégrée les compétences du concepteur, du financier, du constructeur et de l'exploitant. Cette équipe s'appuie sur sa connaissance, dans toutes leurs dimensions, des centres aquatiques qu'elle a réalisés et exploite sur le long terme. (...) Pour la collectivité organisatrice du service public, ce mode de partenariat est à la fois une sécurité et un gage de réussite pour réaliser un centre Espacéo conçu et organisé pour jouer un rôle de premier plan dans l'animation et l'attractivité du territoire. »



© Kamei Khalifi

Ce qu'ils en disent

Laurent de Gouvion Saint-Cyr, président de la Communauté de communes du Lunévillois

« Dans l'élaboration du projet, dans sa réalisation et aujourd'hui après 17 mois d'exploitation, nous avons un partenariat particulièrement exemplaire entre une collectivité et un grand groupe privé, Spie batignolles, pour proposer au public un équipement qui répond à l'ensemble des objectifs fixés. »

L'architecte, Philippe Gauthier

« La recomposition de la piscine communautaire de Lunéville témoigne de la capacité des équipes à se fédérer autour d'un projet complexe. Après avoir connu des évolutions successives depuis 1964, cet équipement a bénéficié d'une refonte

LES NOMINÉS



Tdr.

GFC

pour le PPP des lycées J.Hanzelet et Marquette à Pont-à-Mousson



Tdr.

Eiffage Construction

Réhabilitation du site Saint-Gorgon à Varangéville en espace associatif

FICHE TECHNIQUE

Maître d'ouvrage : Communauté de communes du Lunévillois

Assistant maître d'ouvrage :

D2x international

Concessionnaire : Espacéo

Architectes : Arcos Architecture et Éric Muller

Maintenance technique : Cofély services

Montant du contrat de conception / construction : 10 200 000 € HT

Le siège social de la Caisse d'épargne TOULOUSE



Midi-Pyrénées



Tous droits réservés

Transformer un îlot enclavé au cœur de Toulouse en siège social avec de fortes contraintes architecturales et environnementales (bâtiment ancien RT 2012, bâtiment neuf HQE) tout en conservant le meilleur d'un bâtiment historique du XIX^e siècle, tel est le pari imaginé par l'agence Taillandier Architectes Associés et réussi par le groupement d'entreprises GBMP et Gallego.

L'immeuble emblématique du XIX^e siècle classé par les Monuments historiques a été entièrement vidé. Seules sont restées les façades en pierre blanche et une partie de la toiture en zinc. L'extension de 1975 a été démolie pour réaliser un nouveau bâtiment (sous-sol et 6 niveaux) afin de regrouper le siège social de la Caisse d'Épargne Midi-Pyrénées, sa Fondation d'entreprise et une agence commerciale.

Ce qu'ils en disent

Le maître d'ouvrage, Pierre Carli, président du directoire de la Caisse d'Épargne Midi-Pyrénées

« L'utilisation quotidienne du bâtiment nous permet d'affirmer que les trois grands thèmes que nous souhaitons pour cette réhabilitation ont été respectés : réorganisation des volumes pour un confort d'usage ; préservation de ses qualités historiques; exemplarité environnementale. L'entreprise générale a su relever le défi de la préservation des qualités historiques du bâtiment. Les délais et le budget ont été respectés malgré les contraintes, le déménagement a été géré dans de bonnes

FICHE TECHNIQUE

Maître d'ouvrage : Caisse d'épargne
Midi-Pyrénées
AMO : Icade Promotion
Maître d'œuvre : Taillandier Architectes Associés
Entreprises : GBMP & Gallego
Montant : 12 700 000 €

conditions. La Caisse d'Épargne remercie tous ceux qui ont œuvré à cette rénovation et en particulier GBMP. »

Le maître d'œuvre, Pierre-Louis Taillandier

« Un long travail de mise au point avec les équipes travaux de GBMP sur l'élaboration du prototype des volets en inox a été mené. L'équipe a été force de propositions via son conducteur de travaux sur les choix techniques, ce qui a permis de respecter le projet en assurant la qualité de fonctionnement. Le travail sur le mur rideau a été de même nature que sur les volets inox avec l'élaboration de plusieurs prototypes avant de trouver la bonne solution. GBMP a assuré le suivi des détails et de la mise en place de ces éléments conformément aux prescriptions des architectes.

Le résultat final est à la hauteur des attentes du client, de l'architecte des bâtiments de France et bien entendu de nos attentes. L'image du permis a été complètement respectée, la meilleure des réponses est que la Caisse d'Épargne n'a jamais eu autant de demandes de visite de bâtiments. C'est une vraie réussite pour le client, pour la ville et pour nous. »

LES NOMINÉS



T.d.r.

GA
pour Agua, le siège social du groupe à Toulouse



T.d.r.

Vinci Construction
pour l'Ehpad d'Auch

La maison de l'Habitat durable

LILLE



Nord Pas-de-Calais

Cet ancien bâtiment industriel au cœur de Lille a été réhabilité de manière exemplaire. Son identité architecturale a été respectée ainsi que les demandes du client liées à la fonctionnalité et la modularité du lieu.

La démarche HQE porte sur l'ensemble des travaux avec la valorisation d'éco-matériaux et d'équipements éco-labellisés et éco-conçus. 74% d'émissions de CO₂ ont pu être évitées.

La haute performance énergétique a été atteinte grâce au recours aux énergies et ressources renouvelables, au choix de solutions techniques performantes, diffusables, à coût maîtrisé et à la serre bioclimatique. La consommation énergétique et l'étanchéité à l'air ont été améliorées de 53% et 28% par rapport aux objectifs de labellisation.

Enfin, ce chantier « Zéro accident » s'est voulu pédagogique avec des visites proposées au public.



Tous droits réservés

FICHE TECHNIQUE

Maître d'ouvrage : Ville de Lille
 Maître d'œuvre : Atelier 9.81,
 Geoffrey Galland et Cédric Michel,
 Julian Aragundi, Pierre Banchet
 Montant : 4 200 000 € HT

LES NOMINÉS



T.d.r.

Eiffage Construction
 Cinelumières
 à Armentières



© Laurent Majeux Photographie

Spie batignolles
 pour la tour Euravenir à Lille



T.d.r.

Vinci Construction
 pour un groupe scolaire
 Passiv'Haus à Templeuve



© Xavier Mouton

**Rabot Dutilleul
 Construction**
 pour la résidence étudiante
 Reeflex à Villeneuve d'Ascq

L'architecte, Geoffrey Galland

« Nous avons eu le plaisir de travailler en partenariat avec l'entreprise Demathieu Bard dans le cadre d'un marché de concepteur constructeur pour la maison de l'Habitat Durable de la ville de Lille. Cette procédure a trouvé ici tous ses avantages et notamment autour de la notion de partenariat. Nous avons eu un dialogue fructueux dès les phases liminaires de concours, permettant à chacun d'avancer ses arguments et ses contraintes pour nourrir notre réponse. L'entreprise a été particulièrement réactive et force de proposition pendant les études. Un interlocuteur unique était affecté à l'opération, favorisant un dialogue permanent avec nos équipes tout comme avec notre client commun. Cette procédure a permis de livrer un projet dont nous sommes fiers dans des délais et un coût bien respectés et pour une vraie satisfaction du client. »

Ce qu'ils en disent

Le maître d'ouvrage, David Tine, directeur Maîtrise d'ouvrage et Conduite d'opérations

« Demathieu Bard a donné toute satisfaction dans l'exécution de ses missions complètes et a joué avec sérieux et professionnalisme son rôle de mandataire et d'animateur d'équipe. Elle a endossé ce rôle aussi bien en phase conception que réalisation et dans le service après-vente. Cette opération est une satisfaction pour le service constructeur de la Ville. Au quotidien, le bâtiment est aussi bien apprécié par le personnel qui l'utilise, que par les usagers lillois et de la métropole. C'est un bel exemple de mise en œuvre d'un contrat global avec une entreprise générale. »

Le lycée du Pays de Retz

PORNIC



Pays de Loire

Certifié Haute Qualité Environnementale et réalisé à 96 % par des entreprises locales, le lycée du Pays de Retz est une fierté pour toutes les équipes ayant travaillé sur le projet autant qu'une réussite partagée. Cet ouvrage innovant s'est avéré une grande aventure humaine où créativité, expertise et ingénierie se sont conjuguées pour répondre aux spécificités techniques et esthétiques du projet (préau bioclimatique, façades bois préfabriquées...). Ce lycée d'enseignement général, conçu pour accueillir 850 élèves sur une surface utile de 11 900 m², a été livré avec un mois d'avance et dans l'enveloppe budgétaire avec zéro accident pour un chantier TCE de 165 000 heures.

Ce qu'ils en disent

Le maître d'ouvrage, Marc Henry, direction du Patrimoine immobilier

« La gestion optimale des délais par Eiffage Construction a été très rassurante pour le maître d'ouvrage et ses partenaires, notamment les utilisateurs. (...) L'entreprise générale a été de bon conseil et des échanges intéressants se sont tenus tout au long du chantier sur la pertinence des matériaux et des installations (pérennité, facilité d'entretien, performances,...), poussant parfois le maître d'œuvre à réagir et à corriger à la marge certains points de son projet (peinture, revêtement de sol). Elle a été force de proposition pour compenser les plus-values incontournables par des moins-values n'impactant pas ou peu la qualité intrinsèque de l'ouvrage et sa qualité d'usage. (...) Eiffage s'est toujours attaché à produire une qualité irréprochable, source de satisfaction pour le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage. »

Le maître d'œuvre, AIA Architectes

« Eiffage Construction a su de par ses compétences et les moyens mis en œuvre répondre favorablement à nos attentes en matière d'environnement. Le résultat va au-delà du projet imaginé par les concepteurs. Une relation de confiance s'est vite installée avec l'équipe d'Eiffage Construction en place. Nous avons rencontré quelques points de blocage mais tout a fait normal dans la vie d'un chantier. Nous avons toujours trouvé des compromis qui satisfassent toutes les parties. Le résultat est à la hauteur, et dans le respect du budget du maître d'ouvrage. Merci à l'équipe d'Eiffage Construction pour ce travail. »

LES NOMINÉS



Sogea Atlantique
pour l'espace culturel
des Quinconces au Mans



ETPO
pour les logements
« Les hauts de Bagatelle »



Guille Construction
pour le collège de Clisson

FICHE TECHNIQUE

Maître d'ouvrage : Région Pays de Loire
Architecte : AIA Architectes
Montant : 19 800 000 € HT TCE



© Gaël Arnaud



© Gaël Arnaud



© Gaël Arnaud



© Gaël Arnaud



Le Crématorium

AMIENS

**LEON
GROSSE**
Amiens

Picardie Champagne-Ardenne



Le Crématorium d'Amiens répond à un besoin fort de la collectivité. Réalisé par l'entreprise générale Léon Grosse, mandataire du groupement de conception-construction, il se compose d'un parking paysager de 128 places, d'un jardin du souvenir de 13 500 m² et d'un bâtiment de 1 300 m². L'équipement répond à des impératifs techniques innovants tels que la filtration des fumées respectant les normes de 2017 et la gestion des eaux pluviales par évaporation dans le respect des cibles environnementales, tout en s'intégrant au site grâce à une architecture courbe, symbole d'universalité, en lien avec la destination de l'ouvrage. L'entreprise générale et la parfaite entente entre les acteurs ont permis le respect du budget dans un délai optimisé de 7 mois par rapport au programme initial sans accident.

FICHE TECHNIQUE

Maître d'ouvrage : Amiens Métropole
Architecte : Plan 01
Architecte paysagiste : Sempervirens
Cotraitant équipements de crémation :
GEM Matthews International
Montant : 5 600 000 € HT

de chantier hebdomadaires. Nous avons trouvé dans cette société une attitude professionnelle et compétente. »

L'architecte paysagiste, Raphaël Favory

« Notre mission d'architecte paysagiste portait sur la conception et le suivi de chantier des espaces extérieurs du projet de Crématorium. La collaboration avec Léon Grosse, durant le concours, la conception technique, la description des ouvrages et le suivi de la réalisation du projet s'est déroulée avec succès. Léon Grosse a su être à l'écoute de nos propositions et force de proposition sur les aspects techniques d'ouvrages délicats sur-mesure (système d'écoulement et de récolte des eaux pluviales et de la fontainerie). Ce projet complexe a été réalisé avec humilité en prenant les risques inhérents à une conception d'ouvrages innovants n'hésitant pas à faire des essais sous formes de prototypes pour valider la faisabilité et un

résultat final correspondant à nos attentes. Nous sommes très satisfaits de Léon Grosse sur ce projet. La meilleure preuve de cette collaboration fructueuse se trouve dans les félicitations reçues sur le travail accompli. »

L'AVIS DE L'ARCHITECTE

CLÉMENT KEUFER félicite Léon Grosse pour le travail accompli sur ce chantier du Crématorium : « Nous avons pu constater l'efficacité de votre entreprise, autant sur la gestion des sous-traitants que sur la résolution en amont de nombreux problèmes. Ce chantier fut pour nous une expérience enrichissante et une coopération constructive, ce qui est assez rare pour être souligné. À chaque étape, nos dessins ont trouvé écho dans vos méthodes constructives et celles de vos sous-traitants. »

Ce qu'ils en disent

Le maître d'ouvrage, Bertrand Humel, directeur des services à la Population

« Ce projet a été placé sous le signe de la coopération productive entre maître d'œuvre et maître d'ouvrage. Léon Grosse a été un interlocuteur présent et à notre écoute. Le respect du budget et des délais d'exécution ont toujours été un enjeu pour nous, pour l'entreprise et pour ses sous-traitants. La qualité du bâtiment et du service public devant y être accueilli ont été pris en compte par Léon Grosse à chaque étape du projet. Elle a toujours honoré nos réunions

LES NOMINÉS



Bec Champagne

pour la maison des arts et de la vie associative d'Épernay



Brézillon

pour le centre commercial du marché aux Herbes à Compiègne



Cari Thouraud

pour l'Ehpad de Signy-L'Abbaye

L'hôpital européen

MARSEILLE



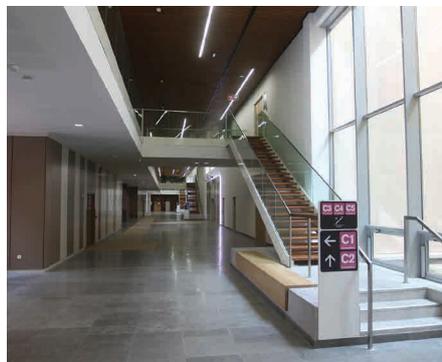
LEON GROSSE
Provence



Provence Alpes Côte d'Azur

L'hôpital européen (530 lits, 97 600 m² Shon) est situé dans le quartier Euroméditerranée de Marseille. L'exigence des maîtres d'ouvrage et d'œuvre sur la qualité et la mise en œuvre des matériaux en fait un établissement « haut de gamme » pour le bien-être des patients mais aussi pour le personnel. Son jardin privé, ouvert au public la journée et percé de 11 patios, permet l'éclairage naturel des locaux centraux.

45 mois de travaux ont été nécessaires pour livrer cette réalisation exceptionnelle certifiée HQE, dans le respect du budget du client tout en intégrant de nombreuses modifications à sa demande. Le groupement - Les Travaux du Midi, Léon Grosse, Campenon Bernard - en mobilisant les équipes dès le début de l'opération, notamment une cellule technique forte et des partenaires de qualité, a su maîtriser des prestations très pointues.



© Emmanuel Daix

FICHE TECHNIQUE

Maître d'ouvrage : Fondation Ambroise Paré
Maîtrise d'ouvrage déléguée : Secil
Architectes : Rigal & Bargas
et C+T Architecture
Montant des travaux : 182 100 000 € HT

zoom

La cellule technique, clé de la réussite

Fortes de leur expérience hospitalière, les entreprises générales ont installé une cellule technique de trois personnes dirigée par un directeur issu de la maîtrise d'ouvrage hospitalière. Dès le démarrage des fondations spéciales, la vérification des points techniques a permis d'anticiper les difficultés, de procéder aux modifications nécessaires et donc de construire bien du premier coup, ce qui a évité les conflits pendant la durée du chantier.

Ce qu'ils en disent

Le maître d'ouvrage, Christophe Luton, directeur technique

« Ce grand chantier a été globalement maîtrisé par le groupement d'entreprise. La qualité du relationnel avec l'encadrement s'est avérée remarquable. »

Le maître d'œuvre (architecte), Ludovic Bisi, directeur du pôle travaux

« Pour cette opération, notre collaboration avec l'encadrement du groupement nous a permis d'appréhender les détails malgré les modifications du client. »

Le maître d'œuvre technique, Stéphane Boisson, responsable de missions chez Artelia

« Chantier bien maîtrisé et bien appréhendé. »

LES NOMINÉS



T.d.r.

Eiffage Construction
pour l'îlot 34 à Marseille



T.d.r.

Cari
pour le gymnase de Luminy

« La Cité »

OULLINS



Filiale du groupe



Rhône-Alpes



Tous droits réservés

d'élèves peintres-muralistes de CitéCréation sur ce chantier.

Nous avons trouvé en BLB une entreprise engagée dans un projet atypique au service des jeunes en difficulté de logement. En résumé, BLB a réalisé ce chantier dans les temps, en respectant les contraintes et prescriptions du programme, en restant force de propositions, le tout avec un professionnalisme et un engagement sociétal remarquables. Forts de cette expérience, nous avons renouvelé, sur d'autres opérations, notre confiance à l'entreprise BLB. »

Le maître d'œuvre, Michel Decombe (GLI)

« Nous avons eu une grande satisfaction à travailler avec BLB Constructions, équipe dynamique, disponible et force de proposition en phase travaux dans le respect du projet architectural. Les contraintes en phase conception étaient nombreuses. (...) L'entreprise a apporté ses compétences en gestion de planning. Elle a aussi su assumer sa responsabilité tout en gérant les aléas du projet selon l'évolution des travaux. Ses forces ont été sa capacité d'adaptation, sa réactivité, et les relations humaines afin d'être à l'écoute des demandes du maître d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage. »

Située dans un quartier populaire d'Oullins, « La Cité » occupe l'ancienne école, abandonnée, du fondateur de CitéCréation, leader mondial des fresques monumentales. Son idée d'y loger des étudiants de l'école internationale d'art mural a convaincu le bailleur social Alliadé Habitat, qui a développé une « colocation solidaire » : mensualité de 250 € contre participation à des projets associatifs, et faibles charges eu égard à la qualité du bâtiment (Effinergie, DefiBat...). La réussite de ce premier projet de restructuration lourde du client témoigne qu'au-delà de la qualité de réalisation, l'entreprise générale a su prouver sa créativité, sa réactivité et son sens du service notamment en mettant en place un parrainage des fournisseurs et en intégrant les étudiants-artistes sur le chantier pour la décoration de la façade.

Ce qu'ils en disent

Le maître d'ouvrage, Patrice Tillet

« Née de la volonté conjugée d'Alliadé Habitat et de Gilbert Coudene, fondateur de Cité Création, de redonner sens et vie à cette ancienne école abandonnée au cœur du quartier populaire de la Saulaie à Oullins, l'opération « La Cité » se caractérise par son innovation.

Sa réalisation a été confiée à BLB Constructions, dans un délai de 11 mois, qui a su dès la mise en concurrence se distinguer par ses propositions techniques et financières, ses compétences et son savoir-faire. (...).

En effet, les réponses de cette entreprise générale aux difficultés et aléas techniques liés aux contraintes du site et au niveau de qualité requis se sont avérées pertinentes et efficaces.

Ses qualités d'écoute et de réactivité mais aussi d'anticipation de ses équipes se sont révélées précieuses pour mener à bien ce chantier dans les délais impartis. Il convient de souligner l'adaptabilité de l'entreprise qui a su trouver une vraie place aux équipes

FICHE TECHNIQUE

Maître d'ouvrage : Alliadé Habitat
Mandataire de la maîtrise d'ouvrage : GIE Amallia Développement immobilier
Maîtres d'œuvre - BET : BAC Architectes - GL Ingénierie
Montant : 2 600 000 € HT

LES NOMINÉS



GFC

pour Ô Sâone, revalorisation énergétique et architecturale d'un immeuble de bureaux à Lyon



Pitance (Vinci Construction)

pour la réhabilitation de la résidence « Le Grand Pont » à Rives-de-Gier, Immobilière 3F



Léon Grosse

pour la réhabilitation du stade Geoffroy Guichard à Saint-Etienne

LAURÉATS NATIONAUX



ALSACE, Demathieu Bard
pour le Centre de Biologie Intégrative (CBI) à Illkirch



NORMANDIE, Sogea nord-ouest
pour l'École Nationale Supérieure Maritime au Havre



ILE-DE-FRANCE, ETPO
pour le gymnase Atlantis de Massy

LAURÉATS RÉGIONAUX



AQUITAINE, DV Construction
pour la Cité municipale à Bordeaux



LANGUEDOC-ROUSSILLON, GFC
pour le groupe scolaire Chengdu à Montpellier



AUVERGNE, Vinci Construction pour le pôle de valorisation des déchets Vernéa à Clermont-Ferrand



LORRAINE, Spie batignolles
pour le centre aquatique de Lunéville

ÎLE-DE-FRANCE, MENTION SPÉCIALE →
CBC pour la résidence de logements Terralia à Pantin



MIDI-PYRÉNÉES, GBMP et Gallego
pour le siège régional de la Caisse d'épargne à Toulouse



NORD-PAS DE CALAIS, Demathieu Bard
pour la Maison de l'habitat durable à Lille



PAYS DE LOIRE, Eiffage Construction
pour le lycée du Pays de Retz à Pornic



PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR, Travaux du Midi, Léon Grosse et Campenon Bernard pour l'Hôpital européen à Marseille



PICARDIE-CHAMPAGNE-ARDENNE, Léon Grosse
pour le crématorium d'Amiens



RHÔNE-ALPES, BLB
pour « La Cité » à Oullins

ENTREPRISES GÉNÉRALES DE FRANCE.BTP (EGF.BTP) *est le syndicat national des entreprises générales de bâtiment et de travaux publics, reconnues pour leur capacité à proposer à leurs clients une approche globale de l'acte de construire.*

EGF.BTP regroupe des PME, des entreprises de taille intermédiaire ainsi que les majors, représentant globalement près d'un tiers de l'activité du secteur de la construction en France.

Le syndicat a pour vocation de **mettre en valeur les atouts et les spécificités de l'entreprise générale** auprès de toutes les parties prenantes, publiques et privées, liées au secteur de la construction.

Ainsi, il vise à promouvoir **le métier d'entrepreneur général**, à développer les formes de contrats qui permettent d'apporter des réponses globales et optimisées aux besoins des maîtres d'ouvrage, à valoriser les progrès réalisés par ses membres en matière de techniques et procédés innovants de construction, de protection de l'environnement et de santé-sécurité sur les chantiers, et enfin à encourager une politique sociale et de formation exemplaire.



ENTREPRISES
GÉNÉRALES DE
FRANCE • BTP

EGF.BTP est présent sur tout le territoire au travers de **quatorze délégations régionales** et au niveau européen via **le Forum européen des entreprises générales.**